

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Stanislas que :

Le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024 est modifié comme suit :

☞ **Séance du mois de septembre : le lundi 9** ☞

Que ladite séance se tiendra au 1302, rue Principale à 19 h 30.

Donné à Saint-Stanislas le mardi 07 mai 2024.



Marie-Claude Jean
Directrice générale et greffière-trésorière